Journal de Grève Pierre Janet N°8

26 jours de grève,
16 jours d'occupation du toit de l'UAC!!
Pour une victoire historique !

Il aura donc fallu cette mobilisation historique pour que l'État au travers du nouveau DG de notre hôpital reconnaisse la situation catastrophique dans laquelle il a plongé notre établissement.

Notre mouvement est parti, cela a été noté par tous les commentateurs, sur la défense des conditions d'accueil des patients. N'acceptant plus de voir des personnes coucher par terre dans un hôpital public en France en 2018, nous nous sommes levés !

L'ouverture trop temporaire d'une unité de tension au sein de J. Monod ne répond pas au problème de fond. Mais s'il a été aussi difficile d'obtenir cette ouverture, c'est très certainement parce que le ministère ne veut pas donner le signal politique que l'on peut ouvrir des lits en psychiatrie aujourd'hui. Le credo des politiques libérales étant le développement à marche forcée de l'ambulatoire, non pas, comme ils le prétendent, pour des raisons de confort des patients mais uniquement pour des raisons financières. Nous savons que la demande de soins et bien souvent d'hospitalisation continuera d'augmenter. Nous savons que d'autres combats seront à mener.

Mais nous avons d'ores et déjà obtenu :

- **19,5 ETP** (soit 13,5 ETP d'IDE et 6 ETP d'aide-soignant) pour faire fonctionner l'unité de tension (U24) de J. Monod entre le 1 août et le 30 novembre. Ces postes seront redéployés sur le pôle 9 après le 30 novembre. A noter que la négociation sous pression de la forte mobilisation (manifestation du lundi 9 juillet, environ 600 personnes, et filtrage de l'entrée du Havre le 7 juillet au matin) a permis de gagner 4 ETP supplémentaires par rapport à la précédente proposition du DG. Ce volume d'ETP doit permettre de fonctionner à 3 IDE + 1 AS matin et après-midi + 1 IDE de journée du lundi au vendredi et 2 IDE + 1 AS matin et soir le week-end et 2 IDE + 1 AS la nuit. Les agents volontaires pour être affectés dans cette unité provisoire ont la garantie de retrouver leur poste s'ils le souhaitent après le 30 novembre.

  1 ETP d'assistante sociale va être recruté sur 4 mois pour remplacer une ASS du pôle 9 qui sera détachée sur cette unité temporaire avec la mission de trouver en 4 mois les solutions introuvables jusqu'à maintenant !!

  Nous avons obtenu l'embauche de 1,6 ETP d'ASH sur une période de 4 mois (nous demandions une embauche pérenne mais la direction souhaitait faire appel à ONET...)

  2 véhicules seront loués et disponibles en permanence pendant la durée d'ouverture de cette unité.

- **2 ETP** IDE créés pour renforcer l'équipe de l'UAC.

- **12,8 ETP** créés pour constituer le pool de remplacement de nuit. Il devrait exister depuis novembre 2016 si l'ARS avait accepté de financer cette demande.

C'est donc un total de **34,3 ETP pérennes** qui sont créés. Cela représente une augmentation de 4,5 % de l'effectif total du pôle 9.

Concernant les contractuels, si le DG a refusé d'appliquer les règles de la fonction publique.Pour rappel la période de stage avant titularisation est l'équivalent d'une période d'essai d'un an renouvelable une fois qui permet aux directions de se défaire de quelqu'un qui ne ferait vraiment pas l'affaire. Pas besoin de rajouter du temps de contrat avant. Le DG s'est donc engagé à revoir les règles établies unilatéralement par le DRH sortant qui allonge le plus en plus la période de contrat avant stagiairisation et ce, **pour tous les contractuels du GHH.**

Pour la pedopsy, le DG a refusé , malgré nos arguments, d'acter la non fermeture des CMP, renvoyant à la responsabilité médicale du projet. Toutefois, il a affirmé que rien n'était acté, que même un professeur d'université devait faire valider ses projets par les instances de l'hôpital. Nous devrons tous ensemble, et plus particulièrement les collègues de ces secteurs être particulièrement vigilants dans les mois qui viennent. La pénurie médicale à venir (départ du médecin de Fécamp et redéploiement sur Le Havre du médecin de Lillebonne) engendrera forcément de nouvelles tensions.

Nous avons aussi obtenu l**a garantie de créations de postes** pour le développement des extra-hospitaliers ou de nouvelles activités qui ne pourront se faire par redéploiement.

Le DG s'est engagé à ce qu'aucune pression ne soit appliquée sur les agents en lien avec ce mouvement (ni aucune sanction disciplinaire mais ça, cela allait de soit, la grève est un droit constitutionnel…). Si malgré tout, vous subissez des pressions, n'hésitez pas à contacter l'intersyndicale.

Un comité de suivi sera chargé de contrôler la mise en œuvre de ce protocole. Il comprendra des représentants de l'intersyndicale (et, par le biais de nomination d'experts, possiblement des non-syndiqués), des représentants du corps médical et la direction.

Nous pouvons donc nous réjouir de cette victoire.

Qui aurait imaginé il y a un mois que nous en serions là ?

Cette victoire est à mettre à l'actif de tous les agents qui se sont mobilisés depuis le début dans des actions « coup de poing » très fortes, très suivies.

Elle est à mettre à l'actif de tous ces jeunes professionnels qui, même s'ils n'ont connus que la noirceur du quotidien mortifère des services, gardent en eux de belles valeurs de soignants qu'ils portent haut. Bien plus haut que les directions dont la bouche est pleine de grands mots mais totalement vides de sens dans le contexte qu'ils contribuent à créer.

Elle est à mettre à l'actif de militants qui ont su dépasser les clivages anciens pour constituer une intersyndicale très forte et, espérons le, durable.

Cette lutte a en quelques jours transformé les rapports internes à notre institution. La parole s'est remise à circuler, le soin et ce qu'on veut en faire, est revenu au centre des préoccupations. Les patients qui nous soutenaient l'ont bien compris.

Cette lutte a aussi permis de parler des conditions de soins mais aussi de la psychiatrie à l'extérieur des murs de l'hôpital.

Elle a battu en brèche ce grand renfermement vers un avenir asilaire que l'on tente de nous imposer depuis de trop nombreuses années. C'est le paradoxe et la puissance des gouvernants de nous tenir un discours sur l'externalisation et les bienfaits de l'ambulatoire tout en mettant en œuvre des politiques qui amènent inexorablement à un retour à l'asile. Notre combat est un obstacle à ce rouleau compresseur.

Nous avons su montrer que des victoires étaient possible. A voir les soutiens qui arrivaient et continuent d'arriver de partout (physiquement ou virtuellement via les réseaux sociaux), nous avons semé des graines d'espoir. Que ce soit chez nos collègues de Monod ou d'ailleurs, ou dans d'autres hôpitaux, après Le Rouvray, la victoire des « Perchés » ne peut que faire des petits.

Pour nous, le combat est loin d'être terminé. Nous devrons continuer à défendre nos valeurs avec la même détermination, la même unité, la même inventivité. Nous aurons d'autres victoires !

Le havre, le 11 juillet 2018